

Louis Legrand

Quels sont les grands traits qui caractérisent actuellement une pédagogie de projet et qui la situent par rapport à une pédagogie par thème ou une pédagogie par objectifs ? En réalité ces catégories, on le verra, ne sont pas exclusives.

La pédagogie du projet se caractérise comme suit :

1. Le sujet d'étude ou de production et l'activité qui le met en œuvre ont une valeur affective pour l'élève. Celui-ci s'y est engagé volontairement et personnellement et l'intensité de cet engagement personnel caractérise fondamentalement le fait qu'il y a ou non projet. Comme tel, le projet appartient nécessairement à la pédagogie de l'apprentissage par opposition à la pédagogie d'enseignement. Cela ne signifie pas d'ailleurs, que le projet ait nécessairement son origine chez l'élève lui-même. Un autre élève, ou le professeur, peuvent être à l'origine d'un projet, mais c'est le degré d'assomption volontaire par l'élève qui est fondamental.

2. Dans le projet, le sujet d'étude ou d'activité est assumé par plusieurs élèves, ce qui entraîne une division du travail préalablement discutée par les partenaires. Un projet peut être strictement individuel, mais cette situation n'est pas favorable à son développement et reste très exceptionnelle. Et même dans ce cas, la collectivité est nécessairement présente comme régulatrice, informatrice et évaluatrice. Une division du travail imposée par le professeur est un facteur négatif entraînant une baisse de l'investissement affectif précisé au § 1 comme fondamental.

3. La mise en œuvre d'un projet donne lieu à une anticipation collective et formelle des phases de son développement et de l'objectif à atteindre. L'activité qui va occuper plusieurs séances, voire plusieurs semaines, doit être planifiée de façon suffisamment souple pour laisser place à des réorientations chaque fois que cela paraîtra nécessaire après un débat et une prise de décision collégiale. Mais, dès l'origine, une planification est établie après et au cours de discussions de groupe où se décide la division du travail décrite au § 2.

4. Tout projet doit aboutir à une production attendue par une collectivité plus vaste qui en est informée et qui, à la fin, l'appréciera. Qu'il s'agisse de connaissance ou de production technique ou artistique le projet doit aboutir dans un « chef-d'œuvre » présenté à la classe entière ou mieux, dans notre système, à l'ensemble. Ce nécessaire achèvement est un facteur très important d'investissement affectif (§ 1).

5. La mise en œuvre du projet doit être de nature tâtonnée. Une stricte programmation prévue dès le début et imposée par le professeur est à l'opposé d'une pédagogie de projet. C'est la confrontation permanente de l'objectif posé et des conditions de sa réalisation qui constitue l'essentiel du travail où s'exercent l'autonomie de l'élève, sa créativité et sa socialisation. Le groupe, dans ces conditions, doit de loin en loin faire le point sur l'avancement de son travail et au besoin le réorienter consciemment au vu des difficultés rencontrées.

6. La mise en œuvre du projet donne lieu à une alternance de travail individuel et de concertation collective. Il n'y a pas de production collective au sens propre du terme. L'individu seul est productif. Mais cette productivité individuelle doit, dans le projet, découler de prises de décision collégiales et retourner à l'appréciation collégiale. La coopération dans le groupe doit être permanente sans entraîner la confusion des tâches préalablement décidées et distribuées.

7. Le rôle du professeur, dans le projet, est celui d'un régulateur et d'un informateur intervenant à la demande ou de sa propre initiative au fur et à mesure de l'avancement. Ce rôle est délicat car il exclut l'intervention dogmatique non désirée ou la substitution de sa volonté à celle du groupe. Mais il exclut également tout abandon et désengagement. Le professeur doit savoir inciter, attendre, et intervenir quand la situation est mûre pour cette intervention. Il résume et formalise la règle du jeu au terme des discussions. Il indique les sources d'information qu'il recherche pour sa part. Sa préparation n'est pas en amont de l'activité. Elle l'accompagne et en suit les évolutions.

Les caractères qui viennent d'être décrits découlent tous, finalement, de la condition fondamentale indiquée au § 1, à savoir l'engagement affectif de l'élève dans la tâche, c'est-à-dire la situation d'apprentissage personnel qui est ou non créée. Les vecteurs affectifs de cette situation sont :

- l'intérêt spontané pour la tâche ;
- le besoin de socialisation (être reconnu par les autres, agir avec et sur les autres).

Ce qui vient d'être dit montre assez que le projet peut englober la pédagogie par thème et la pédagogie par objectifs.

Le thème peut être ou non objet d'un projet selon que les conditions décrites sont réalisées ou non.

Quant aux objectifs, il paraît difficile, si on en part de façon magistrale et même interdisciplinaire, de les mettre en œuvre sous forme de projet. La pédagogie par objectifs sécrète presque infailliblement une pédagogie d'enseignement dont l'aboutissement est l'enseignement programmé. Mais une pédagogie par projet sans objectifs est du bricolage. C'est ici que le rôle du professeur est fondamental. Il connaît les objectifs. Il perçoit les occasions offertes par le projet de les réaliser. Il fait prendre conscience de cette convergence au fur et à mesure de l'avancement de la tâche. Le « chef-d'œuvre » auquel le projet aboutit et l'évaluation collective qui suit sont l'occasion d'une telle explicitation.

Ajoutons, pour finir, que la pédagogie par projet n'est pas exclusive d'autres formes de pédagogie et que, selon les objectifs, telles ou telles formes d'apprentissage peuvent parfaitement cohabiter dans un enseignement.

Éléments de bibliographie

1. Textes officiels - Note 81-305 du 24 août 1981.
2. Circulaires ministérielles sur les projets d'actions éducatives (PAE).
3. F. Best : *Pour une pédagogie de l'éveil*. Colin, 1973.
4. K. Frey : *Die Projekt Methode*. Belz Weinheim und Barel, 1972..

